

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

Séance du jeudi 10 avril 2025

Délibération N° DE_005_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
17	12	11
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix avril deux mille vingt-cinq, à 14 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil du PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SALEIL.

Présents : Monsieur Alain ASTRUC, Monsieur Bernard BASTIDE, Madame Patricia BREMOND, Madame Michèle CASTAN, Monsieur Gilbert GIRMA, Madame Christine HUGON, Madame Raymonde JOUBERT, Monsieur Noël LAFFRANCAD, Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Monsieur Jean ROUQUET, Monsieur Jean-Claude SALEIL, Monsieur Francis SARTRE

Représentés

Absents et Excusés : Madame Agnès BOUARD, Monsieur Lionel BOUNIOL, Madame Eve BREZET, Monsieur Jean-Luc BRUGERON, Monsieur Emmanuel CASSEGLI, Monsieur Jean-Claude CAYREL, Madame Séverine CORNUT, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Jean-Luc GUENNOU, Monsieur Jean-Paul ITIER, Monsieur Luc JAFFUEL, Monsieur Jérémy PIC, Monsieur Thomas PIGNIDE, Madame Maggy REMIZE, Monsieur Pierre REY, Monsieur Philippe ROCHOUX, Monsieur David RODRIGUES, Monsieur Samuel SOULIER, Monsieur Vincent SUDRE, Monsieur Michel THEROND, Monsieur Vincent REMISE, Madame Christine VALENTIN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Gilbert GIRMA est nommé à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le compte administratif - PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE 2024

Le conseil syndical, réuni et présidé par Jean-Claude SALEIL, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Jean-Claude SALEIL, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations exercice	374 103,09	283 764,12	13 979,10	13 967,80	388 082,19	297 731,92
Total	374 103,09	283 764,12	13 979,10	13 967,80	388 082,19	297 731,92
Résultat de clôture	90 338,97		11,30		-90 350,27	
Restes à réaliser	0,00	0,00	44 943,00	0,00	44 943,00	0,00
Total cumulé	90 338,97	0,00	44 954,30	0,00	-45 407,27	0,00
Résultat définitif	90 338,97		44 954,30		-135 293,27	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels qu'ils sont résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Claude de S...
Président de séance

Monsieur Gilbert GIRMA
Secrétaire de séance

